

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Machine de travail lourde	B R A E N D L E	E-18/. ou E-18/. *)	CH 5122 05
Constructeur	CHRYSLER United Kingdom Limited, Coventry (GB) / Carrosserie: Tony ERAENDLE, Feuerwehrfahrzeugbau, 9500 W11		
Identification	"E-18/." ou "E-18/." sur plaquette du type séparée "RG 08 345" devant le No du châssis		
Plaquette constr.	+ plaquette du type: à gauche, dans la porte		
N° du châssis	à droite, à l'avant latéralement sur le longeron, à côté du support de la suspension		
Ident. du moteur	"360" à droite, à l'avant latéralement sur le bloc, sous l'alternateur		
Importateur princ.	-		
Véhicule homologué	RG 08 346 752 159	Signes fixes dans code du type	

Châssis

Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	6
Direction	mécanique s.d. assistance hydraulique		
Transmission	mécanique synchr. + boîte compl. route/terrain		
Nombre de vitesses	4 x 2	Entraînement	toutes roues
Frein de service	air comprimé/hydraulique, 2 circuits, à expansion interne, sur toutes les roues		
Frein auxiliaire	(à ressorts, progressif, sur les roues AR; pression de service + libération de secours par soupape de garde 3 circ.; libér. mécanique par vis aux cyl.		
Frein d'arrêt	-		
Ralentisseur	-		
Contrôle 2 circ.	2 manom.+ vibreur / diff. de pression + lampe-témoin combiné		

Carrosserie

véhicule d'intervention pour les services du feu *)			
Nombre de portes	2 ou 4	Indic. vit.	km/h
Ceintures sécurité	-	Rétroviseur	gauche + droite
Cale	1/ 300x170x150	Attelage	AV+AR= broches
Antivol	-		
Nombre de places	t 3 ou 7 av. 3	centre	ar 4
Dimensions	int.	ext.	
Longueur		6135	Empattements 3070 /
Largeur		2220	/
Hauteur		2760	Voie av 1890 ar 1702
Porte à faux	lat.		Voies av - ar -
	av	1345	ar -
	ar	1720	Braquage g 11900 d 11900

Distance volant - vers l'avant du véhicule

Moteur

Marque	CHRYSLER	Type	V8-360-4 bbl.
Construction	V	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	8
Alésage	101,6	Course	90,93
Cylindrée	5895	CV-impôt	30,02
Puissance en CV	184 kW	à t/min	4500
	250 SAE-net		
Bruit à proximité	98	dB/A	à t/min 3375 x)
Silencieux	1= 660 x Ø 160 mm +)		
Mesure des gaz	CO 1,0 % à 700 t/min \$)		
Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D		

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	selon la carrosserie		
Charge utile	selon la carrosserie		
Poids total			
Garantie fabr.	5000	5080	7980
Dimens. pneus	8,25 R 16 STC	8,25 R 16 STC	(Vanantes
Ply / bar	14 / 5,5	14 / 5,5	voir
Charge	3300	6230	remarques)
pour V max	120	120	
Garantie poids remorquable avec frein	2000		
Garantie poids remorquable sans frein	2000		
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur	115 km/h		
Vitesse maximale testée			

Equipelement	
Feux de route	SCR (E)
Feux de croisement	SCR (E)
Feux de position	A (E)
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	R-S1 (E)
Clignoteurs	av AV1 4 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av I ar I (E)
Feux de gabarit	av I ar I
Feux complément.	3/ feux bleus CH 1 1280 03 + 1 lampe chercheuse §§)
Eclairage plaque	1/ à gauche séparé
Essuie-glace	2/ balais avec/sans lave-glace
Avertisseurs	LUCAS 6H e11 CH 5 0501 01 + 1/ à tons alternés STEBEL CH 5 0402 03 §§) ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail lourde		
Marque et type	PRAENDLE B-18/ ou E-18/ (*)		
Homologation			
N°	CH	5122 05	
Carrosserie	*)		
Places	total	3 ou 7	avant 3
Poids à vide sel. bulletin passage	Carburant	B	
Charge utile sel. la carrosserie	CV-impôt	30,02	
Poids total	7980	Cylindrée	5895

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Modèles : B-18/ = cabine simple / E-18/1 = cabine double
 ..18/P = véhicule pour les services du feu, véhicule de piquet,
 ..18/S = véhicule pour les services du feu, extincteur à poudre,
 ..18/T = véhicule pour les services du feu, véhicule citerne (poids à vide à l'homologation)
 (AV 2135 AR 2315 total 4450 kg)
- x) Mesure du bruit selon l'OCF: avec le véhicule en marche = 50 km/h, M3, IA 4,5 = 85,5 dB/A.
- +) Insonorisation : le dessous de la cabine est revêtu de matière absorbante; tôles de rebondissement dans les ouvertures des roues, revêtues à l'intérieur et à l'extérieur de matière absorbante; filtre en céramique à la vidange du compresseur ainsi qu'à la commande du frein auxiliaire.
- §) Mesure des gaz : conforme selon ECE-15, amendement 02 (essais du type II + III); une marque d'homologation n'est pas exigée (LFEM No 40'191).
- §§) A noter dans le permis de circulation:
 107 - feu(x) bleu(s) et avertisseur à deux tons alternés autorisés;
 109 - feu orientable autorisé;
 138 - protection : sur l'extrémité en porte à faux de l'échelle (s'il y en a une).

Bellach, 23.11.78

. Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules